

EVALUATION: DEBAT S.M.T.

La réflexion sur l'évaluation fait surgir une problématique nouvelle pour le SMT. Jusqu'à ce jour, nous avons attaché une importance primordiale à notre éthique professionnelle, à ne pas se substituer aux travailleurs eux-mêmes dans le contrôle de leur santé. Or l'évaluation nécessite à la fois un abord économiste et scientifique, et nous en connaissons les limites et les insuffisances.

OBJECTIFS: Une inquiétude émerge face aux professionnels de l'évaluation, souvent simplificateurs, et découpant l'évaluation en tranches: objectifs/moyens/choix. La détermination des objectifs doit se faire d'un certain point de vue, aboutissement d'une réflexion idéologique. La fonction de la médecine du travail est d'introduire à ce niveau le point de vue de la Santé. Pour cela, il faut envisager un objectif large, qui se subdivisera en objectifs opératoires plus étroits, adaptés aux situations rencontrées. Nous nous refusons à évacuer certains aspects, tel le rapport entre santé et organisation du travail, mais ceci est impossible à énoncer comme objectif prioritaire dans notre pratique. Il devient nécessaire de poser des objectifs intermédiaires, qui serviront de processus dynamisants pour aboutir à la problématique globale recherchée. Ce dynamisme est souvent évacué dans la pratique de l'évaluation. La prise en compte d'une évaluation longitudinale et non transversale, incluant la parole des utilisateurs, nécessitera d'accepter que les objectifs intermédiaires soient modulables.

L'exemple des cancers professionnels est instructif. En effet, vouloir recenser les facteurs de risques et les faire diminuer, voire les supprimer; c'est aussi s'interroger sur la dynamique de prévention que l'on va générer, le regard critique par rapport aux conditions de travail, la détermination collective, et donc le rapport à l'organisation du travail. D'autres objectifs vont naître et risquent de devenir prioritaires. Or dans l'évaluation en médecine du travail, l'attente du spectateur extérieur ou du spécialiste de Santé Publique, sera dans la production de résultats sur ces facteurs de risques (normes, quantification,...).

Doit-on poser le débat sur l'évaluation des pratiques professionnelles ou sur l'évaluation des résultats de ces pratiques?

PRATIQUES: N'est-ce pas le rôle des médecins du travail de poser leur propre pratique en évaluation? Le refus serait fortement synonyme de problématique, et cela inciterait encore plus à l'évaluation. Comment évaluer notre contribution à la promotion de la Santé dans l'entreprise? Le médecin du travail devient gênant quand il met «sur la table» un fait qu'il constate, devant tous les partenaires sociaux. Il doit identifier, suspecter, détecter des situations pathogènes et les éclairer pour les remettre au débat, de façon à permettre l'émergence d'un certain nombre d'énoncés, tel le rapport entre santé et organisation du travail. *Définir des objectifs, c'est rendre visible un problème.*

La médecine du travail, si elle est dans l'entreprise, s'inscrit dans un système de santé; on lui attribue des objectifs dont un certain nombre sont en prise dialectique avec d'autres acteurs du système de santé, se situant eux, hors de l'entreprise. Le médecin du travail va être amené à

baliser d'autres champs d'intervention avec des confrères, des spécialistes, des épidémiologistes, des ergonomes. Que va-t-il falloir mettre en commun pour déterminer des objectifs précis? Quelle serait donc la signification d'une évaluation qui ne s'interrogerait pas sur l'efficacité des pratiques professionnelles et des relations avec ces autres acteurs du système de santé?

MESURES: A un moment donné, il faut se doter d'instruments pour arriver à une étude épidémiologique sur nos observations. Cela nécessite des enquêtes, des travaux,... pour avancer et peser dans le débat, pour mieux convaincre. La mesure est la réflexion sur une question qui se pose à tous, c'est essayer de l'interpréter puis la verbaliser. Cependant le danger est de trop s'éloigner de la pratique de terrain, avec le risque d'en oublier notre spécificité (voir certains hospitalo-universitaires très préoccupés par le recueil, l'engrangement de données et la production de connaissances scientifiques, très utiles pour l'avancement des carrières...). Une des fonctions essentielle du médecin du travail est de proposer aux partenaires sociaux, un modèle de la Santé au travail. Si cette pratique semble facile à suivre pour les facteurs de risques toxicologiques, les difficultés apparaissent pour faire émerger des déterminants essentiels pour la santé, la souffrance, les troubles liés à l'organisation du travail,... mais ceci est fondamental.

L'évaluation en médecine du travail est complexe; en effet, on ne peut se poser la question en même temps des problèmes d'utilité, d'efficacité pour la population, et traiter des trajectoires de professionnels eux-mêmes à l'intérieur du système. Il faut tenter de séparer provisoirement les questions, puis en faire une synthèse.

Il y a une sorte de «télescopage» entre le débat sur les objectifs et celui sur l'évaluation. Accepter l'évaluation est souvent une façon implicite de reconnaître l'accord sur les objectifs. Il devient urgent de réintroduire dans le débat, la réflexion sur l'élaboration des connaissances, les omissions, le découpage, et sur les objectifs de la médecine du travail.

Il est normal que nous ayons des comptes à rendre; que l'on puisse exprimer nos priorités et une fois les choix établis, il est indispensable d'en rendre compte.

Jean Noël DUBOIS

LES CAHIERS DU S.M.T.

N°1: **Spécificité et Médecine du Travail** (89)

N°2: **Ethique et Pratique en Médecine du Travail** (90)

Introduction aux débats

N°3: **Evaluation en Médecine du Travail** (Novembre 90)

A paraître:

N° 4: **Ethique en Médecine du Travail** (Février 91)

Sommaire:

- A propos des débats - Marie Christine Bosquillon

- Ethique en médecine du travail et stratégie d'intervention en milieu du travail

Jocelyne Machefer

- Un médecin sous influence - Denise Parent

- Le souci éthique en médecine du travail - N. Dodier

Ce Cahier m'a intéressé

(Je ne suis pas membre du S.M.T.)

Je verse 50 Frs

Soutien 100 Frs

Je réserve le No4 100 Frs

Règlement à l'ordre du S.M.T., 52 rue Galliéni 92240 Malakoff